

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 309 Méthodologie du travail social 3			
Ancien Code	SOAS3B09	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS3090		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Campus Mons Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Roxane LEMAN (roxane.leman@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Montignies Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Montignies (HD) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)</p> <p>HELHa Louvain-la-Neuve Claire BERNIS (claire.bernis@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Quentin LEROY (quentin.leroy@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Anne RAKOVSKY (anne.rakovsky@helha.be) Jérémy THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose des outils permettant à l'étudiant de construire une démarche méthodologique adaptée aux contextes et besoins spécifiques des usagers.

Adaptée aux particularités de l'individu, du groupe et du communautaire, cette démarche invite l'étudiant à adopter une posture réflexive en interrogeant les pratiques de l'assistant social du point de vue de leurs significations et de leurs effets.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
 - 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l’agir ensemble
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s’inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d’élaborer un processus d’intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D’INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d’intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d’intervention sociale
 - 6.4 Favoriser et soutenir l’autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d’intervention
 - 6.6 Clôturer l’intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.1 Etablir une relation d’aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d’acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l’innovation**
- 8.1 Valoriser l’engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s’y investir.
 - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d’émancipation.
 - 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
- II. Elaborer un processus global d’intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l’évolution des situations et de leur contexte en s’appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
- IV. Mobiliser, évaluer et ajuster les habiletés relationnelles au regard des situations vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOAS2B13, SOAS2B14

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS3B09C	Travail social individualisé	24 h / 2 C
SOAS3B09D	Travail social de groupe	24 h / 2 C
SOAS3B09E	Initiation à la négociation	24 h / 2 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS3B09F	Méthodologie intégrée du travail social	48 h / 4 C
SOAS3B09G	Intervention systémique en travail social	30 h / 2 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS3B09X	Méthodologie intégrée du travail social	48 h / 4 C
SOAS3B09Y	Intervention systémique en travail social	30 h / 2 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS3B09A	Méthodologie du travail social et supervisions collectives	60 h / 5 C
SOAS3B09B	Approche systémique des situations sociales	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS3B09C	Travail social individualisé	20
SOAS3B09D	Travail social de groupe	20
SOAS3B09E	Initiation à la négociation	20
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS3B09F	Méthodologie intégrée du travail social	40
SOAS3B09G	Intervention systémique en travail social	20
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS3B09X	Méthodologie intégrée du travail social	40
SOAS3B09Y	Intervention systémique en travail social	20
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS3B09A	Méthodologie du travail social et supervisions collectives	50
SOAS3B09B	Approche systémique des situations sociales	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'unité d'enseignement est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Si toutes les AA composant l'UE sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand il est constaté un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des activités d'apprentissage composant l'UE, de sorte que les acquis d'apprentissage visés ne peuvent être considérés comme acquis par l'étudiant, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée :

- S'il est constaté une note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, cette note d'échec sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs -, la note d'échec la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour

une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).

- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans ces cas de figure, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre,
dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour la (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR :

il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage ;

- une note de 10/20 ou plus :

il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 :

il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

5. Cohérence pédagogique

les AA qui constituent l'UE outillent les étudiants d'un point de vue Méthodologique à travers des contenus qui développent leurs savoirs, savoirs-faire et savoirs-être requis par la pratique du travail social.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social individualisé			
Ancien Code	7_SOAS3B09C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3093		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est de s'approprier les processus d'intervention en travail social individualisé adaptés aux contextes et besoins spécifiques des usagers rencontrés. Dans un premier temps, à travers la présentation de plusieurs méthodologies, l'AA invite à intégrer et à harmoniser les outils, les techniques et les méthodes utilisés. Dans un deuxième temps, l'AA offre des connaissances théoriques et des outils permettant de développer la connaissance de soi et de ses modes relationnels, ainsi que de leurs effets sur la relation d'aide.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. À partir des points de repères généraux du processus d'intervention, identifier, discerner et adapter les outils, les techniques et les méthodes, dans des contextes particuliers comme la crise, l'urgence, le long terme, le court terme et la contrainte, en lien avec les besoins psychosociaux des usagers de manière théorique et dans l'approche du cas particulier.
- II. Préparer et documenter une réflexion méthodologique au départ de situations rencontrées en stage.
- III. Clarifier son propre mode relationnel et émotionnel, ainsi que celui du bénéficiaire, et leurs impacts dans la relation d'aide.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Le processus d'intervention en travail social individualisé - Rappel de la démarche générale telle qu'abordée en Méthodologie du travail social 2. (UE213) Travail social individualisé.
2. Développement des compétences relationnelles du travailleur social (compétences émotionnelles et communicationnelles).
3. Approfondissement des différentes méthodologies et des thèmes transversaux s'y rattachant, en articulation avec la pratique professionnelle.

- Interventions à court terme.
- Interventions en situation de crise et d'urgence.
- Interventions dans la contrainte et le contrat.
- Interventions à long terme et le projet individualisé.
- Interventions en réseau et de réseau.

Démarches d'apprentissage

- Approches interactives
- Approches par situations problèmes vécues par les étudiants (lien avec les AIP)
- Analyses de situations
- Jeux de rôle
- Analyse de capsules vidéo

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabi
- Powerpoint et autres documents sociaux fournis sur la plateforme ConnectED
- Exercices types d'examen (analyse de situations)

Sources et références

Deux syllabi sont fournis dans le cadre de cette AA :

- Les compétences relationnelles du travailleur social.
- L'intervention dans des contextes particuliers.

Les syllabi reprennent une liste bibliographique actualisée spécifique à chaque thème traité en cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabi sur connectED

Supports complémentaires (Diapositive, documents vidéo...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué sur base d'un examen oral (100 % des points) en juin. La particularité des cours de méthodologie de travail (articulation théorie-pratique, dynamique) permet de ne faire qu'une évaluation en juin.

L'examen oral portera à la fois sur la théorie et sur une analyse de situation.

La formation à cette AA passe par une participation active des étudiants, en présentiel. La présence y est donc rendue obligatoire à concurrence de 80% : à l'exception des absences couvertes par un certificat médical ou pour motif impérieux, si l'étudiant n'est pas présent pour au moins 80% de l'ensemble du cours, il sera sanctionné d'un retrait de 3 points sur sa note globale (sur 20 points) à l'AA. Ce retrait est annulé pour la seconde session.

En cas de seconde session, l'étudiant doit représenter un examen oral suivant les mêmes modalités qu'en première session.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent (re)suivre le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social de groupe			
Ancien Code	7_SOAS3B09D	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3094		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Roxane LEMAN (roxane.leman@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours présente les méthodes et les outils permettant à l'étudiant de préparer et d'animer des réunions et groupes restreints, en fonction des contextes. Il guide l'étudiant dans le choix des modes d'animation adaptés à la réunion et à son propre style d'animation et de communication. Il propose de poser un regard critique sur les méthodes, techniques et outils utilisés, ainsi que sur les difficultés rencontrées dans cette pratique, en s'appuyant sur des situations expérimentées (jeux de rôles).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de/d' :

- I. Identifier et discriminer les types de réunion et le processus d'animation y attendant, ainsi que les principales difficultés inhérentes à la gestion d'un groupe.
- II. Préparer par écrit une réunion en tenant compte des repères théoriques présentés au cours et argumenter ses choix méthodologiques.
- III. Co-animer une réunion.
- IV. Identifier son style d'animation et de communication.
- V. Critiquer l'animation et les choix méthodologiques.
- VI. Expérimenter une réflexion méthodologique en équipe et en extraire les principaux axes pour les partager et les questionner avec ses pairs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les types de réunions qu'un travailleur social peut rencontrer (information ascendante et descendante, discussion, décision)

- Préparation et structuration d'une réunion
- Conduite d'une réunion

Les fonctions de régulation, facilitation et production

Les styles de conduite de réunion et de communication en réunion

Les rôles et les attitudes de l'animateur

Les outils

Gérer les principaux problèmes, faire face aux conflits

- Préparer, animer et évaluer une réunion (jeux de rôles)

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs
- Travail en autonomie (en duo, en équipe et en groupe)
- Jeux de rôles

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus
- Support "Sway" de présentation de la matière théorique
- Consignes et grilles d'évaluation critériée pour la préparation du travail en autonomie
- Feedback sur la préparation écrite et l'animation au départ d'une autoévaluation de l'étudiant
- Accompagnement par les enseignants via un processus de suivi de l'élaboration du travail des étudiants (organisation des deux permanences questions-réponses)
- Bibliographie

Sources et références

- CHEVALIER-BEAUMEL, A. (2004). Préparer une réunion pour mieux l'animer et y participer. Paris : Vuibert
- GOURGAND, P. (1993). Les techniques de travail de groupe. Paris : Privat.
- KALFON, J. (2015). Animez vos réunions ! Méthodes et outils pour conduire vos groupes avec succès. (2è éd.) Paris : Dunod.
- MACCIO, C. (1989). Animation de groupes. Lyon : Chronique sociale
- MACCIO, C. (1997). Animer et participer à la vie de groupe. (11è éd.) Lyon : Chronique sociale.
- MUCCHIELLI, R. (2014). La conduite de réunion. (20è éd.). Paris : E.S.F.
- MUCCHIELLI, R. (2017). La dynamique des groupes. (24è éd.) .Paris : E.S.F.
- MOULINIER, R. (2011). Mener une réunion efficace. Paris : Eyrolles
- TURCOTTE, L. & LINDSAY, J. (2001). L'intervention sociale auprès des groupes. Québec : Edition Gaëtan Morin.

Syllabus
Fichier Powerpoint et Sway.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et consignes sur ConnectED.
Sway accessible.
Grille d'évaluation sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de TSG porte sur 20 points et comprend une préparation écrite (/10 points) ainsi que la co-animation d'une réunion (/10 points).

Les étudiants travaillent en duo, ce qui n'exclut pas une différenciation de leurs cotations respectives.

Une attention particulière est accordée à la qualité formelle de la préparation écrite (structuration de l'écrit, forme et orthographe, respect des normes APA). Si les critères de qualité formelle de la préparation écrite ne sont pas satisfaisants, l'enseignant se réserve le droit de demander la correction du travail écrit.

La participation au cours est obligatoire ; conformément au règlement spécifique du département, les présences seront prises systématiquement.

Une absence injustifiée (motif illégitime) à plus de 20% des cours provoquera le retrait de 3 points/20 à l'évaluation

certificative. Ce retrait est annulé pour la seconde session.

En seconde session, l'étudiant devra préparer une nouvelle réunion, sur un thème imposé par les enseignants, pour la présenter à l'oral. Il devra argumenter sa préparation en référence aux questions théoriques qui lui seront posées au cours de sa présentation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exo	100

Exm = Examen mixte, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la négociation			
Ancien Code	7_SOAS3B09E	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3095		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours (étalé sur le Q1 et le Q2) est destiné, d'une part, à fournir des références théoriques et des outils de travail face aux situations de négociation dans les groupes, en particulier dans le cadre de la gestion de conflits.

Il vise à faire prendre conscience de deux styles de négociation différents : la négociation sur position qui est souvent celle que l'on adopte spontanément et la négociation raisonnée (gagnant-gagnant).

Ce cours vise à envisager dans quelles circonstances recourir à l'une ou l'autre forme de négociation, voire à une combinaison des deux. Une situation en lien avec le cours d'éthique (Mr Degimbe) sera également abordée.

D'autre part, ce cours vise à comprendre le système de concertation sociale en Belgique. Seront donc abordées les notions de concertation sociale, conventions collectives de travail, commissions paritaires, organisations d'employeurs et de travailleurs,...

Afin de rendre cette seconde partie plus concrète, et si l'organisation le permet, un invité viendra partager son expérience (délégué syndical, permanent professionnel ou autre).

L'étudiant sera amené à pouvoir faire des liens entre ces notions théoriques et ce qu'il aura pu observer sur le terrain.

Afin de favoriser l'articulation théorie-pratique, des liens seront effectués sur base de l'expérience vécue en stage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Identifier et analyser une situation sociale complexe dans un contexte de négociation et en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, ...
- II. Elaborer un processus d'intervention en discernant et en adaptant les techniques et les méthodes de manière pertinente et structurée selon les types de négociation (sur position ou raisonnée) et leur évolution et ce en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Mobiliser des habilités relationnelles adéquates face à une personne ou un groupe dans un contexte de négociation : capacité à établir le rapport à une personne, un groupe, s'intéresser à elle (ou au groupe) pour faciliter l'échange et la communication ; capacité à prendre la parole, à écouter et à entrer dans le monde de l'autre ; capacité à argumenter en toute bienveillance pour l'autre (en distinguant la menace, la force, le chantage, le marchandage, ... ; capacité à susciter la créativité pour trouver de nouvelles solutions à certains problèmes.
- IV. Questionner et poser un regard critique sur une situation de négociation (des enjeux aux objectifs) et sur les outils, les techniques et méthodes y afférents.
- V. Décrire dans son contexte évolutif et de façon concrète le système de concertation sociale en Belgique et son impact sur les travailleurs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Quelques définitions : notions sur le conflit, les enjeux, ...
2. Distinction entre les deux sortes de négociation
3. Le processus de la négociation sur position
4. Le processus de la négociation raisonnée
5. Selon le contexte et la situation, envisager le type de négociation à privilégier
6. Le système de concertation sociale en Belgique : conventions collectives de travail, commissions paritaires, organisations d'employeurs et de travailleurs,...
7. Exercices et mises en situation

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive La pédagogie utilisée sera évidemment active et participative. A partir de situations pratiques, l'étudiant aura l'occasion d'expérimenter et de s'approprier certaines méthodes de négociation. Les supports seront variés: mises en situation, jeux de rôle, témoignages de professionnels, ...
- Les expérimentations et l'appropriation se feront, pour les étudiants, à travers des débats, prises de position dans des analyses de situations, jeux de rôle, ...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Divers supports et Powerpoint à la disposition des étudiants.
- Un temps est proposé aux étudiants pour voir leur copie d'examen.

Sources et références

- L. BELLENGER, Etre constructif dans les négociations et discussions, Entreprise moderne d'édition, 1984.
- R. FISCHER W. URY, Comment réussir une négociation ?, Paris, Seuil, 2006.
- J.-A. MALAREWICZ, Guide du voyageur perdu dans le dédale des relations humaines, Paris, ESF Editeur, 1992.
- C. THUDEROZ, Négociations. Essai de sociologie du lien social, Paris, PUF Le Sociologue, 2000.
- L. BELLENGER, Le fondamentaux de la négociation, ESF Editeur, 3e édition 2011.
- R. BOURGUE, C. THUDEROZ, Sociologie de la négociation, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- A. STIMEC, La négociation, 2e édition, Dunod, 2011.
- S. DEMOULIN, Psychologie de la négociation, Mardaga, 2014.

Présentation PP.

Matériel didactique (étude de cas).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports pédagogiques:

Power point.

Vidéo diverses

Articles.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se déroulera sous forme d'un examen écrit en juin et un oral en septembre. La particularité des cours de méthodologie de travail (articulation théorie-pratique, dynamique) permet de ne faire qu'une évaluation en juin.

Le cours se déroulera différemment selon le dispositif pédagogique (en grande classe C5 et C6, C5 ou C6 ou en sous Groupe T). La participation à cette AA demande une participation active. La présence en sous groupe est donc rendue obligatoire à concurrence de 80% à l'exception des absences couvertes par un CM ou motifs impérieux. Si l'étudiants n'est pas présent pour au moins 80% des cours en sous-groupe, il sera sanctionné d'un retrait de 3 points sur la note globale de cette AA.

(Cette règle de - 3 points n'est plus d'application pour la seconde session.)

Concrètement, les étudiants seront évalués sur leur capacité à distinguer les deux modes d'approche de la

négociation, la maîtrise de chacun des deux processus et la capacité à faire des liens avec des situations concrètes. Ils seront également évalués sur leur capacité à expliquer le système de concertation sociale belge et à faire des liens avec des exemples. La formation à cette AA passe par une participation active des étudiants. Outre le support pédagogique (PP), toute la matière vue pendant les cours (exercices compris) fera l'objet de l'évaluation!

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).